BULLETIN D'INFORMATIONS de juin 2021

Fédération des crèches et garderies fribourgeoises

1 QUEL TYPE DE SOLUTION DE GARDE EN SUISSE ?

Etat des lieux fait par l'OFS

A lire en page 2

2 ACCUEIL DE L'ENFANCE : QUELLE EST LA SITUATION DU CANTON DE FRIBOURG ?

A lire en page 4

MESSAGE DU PRESIDENT

Ces derniers mois, la FCGF a été très active. Notre nouveau site internet est attractif et facile d'accès. Il centralise les informations importantes du domaine de la petite-enfance. Un service "offre d'emploi" est désormais disponible et divers outils, documents et postulations sont disponibles sous l'espace membres.
Nous relevons également les échanges fructueux de notre secrétaire générale avec toutes les crèches qu'elle a rencontrées. Enfin, malgré les restrictions sanitaires, le comité est très heureux de pouvoir proposer des formations ciblées.

Grégory Pellissier, Président

3 LES ACTUALITES

Que s'est-il passé dans le domaine de la petite enfance ces 6 derniers mois ?

Lecture en page 13

LE TYPE DE SOLUTION DE GARDE EN SUISSE

L'OFS, dans son rapport d'actualités de mai 2020 fait un état des lieux du type de solution de garde en Suisse, synthèse.

Publiée en mai 2020, la recherche de l'Office fédéral de la statistique au sujet de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants en 2018 met en exergue le fait que 64% des enfants de moins de 13 ans étaient confiés à une garde extrafamiliale à cette époque. Les principaux modes de garde sont les crèches, les grands-parents et les structures parascolaires. Les grands-parents sont surtout mobilisés pour les enfants de moins de 4 ans, 40% d'entre eux étant gardés par ce biais. L'étude souligne également que pour les moins de 3 ans, 28.2% des parents recourent à plusieurs modes de garde[1].

Pour quel nombre d'heures ?

La majorité des enfants de moins de 3 ans sont généralement gardés moins de 29 heures par semaine (44.2% étant gardés de 1 à 9 heures par semaine, et 42.1% entre 10 et 29 heures). Néanmoins, la proportion n'est pas identique pour les crèches et les autres types d'accueil institutionnel qui sont souvent mobilisés pour des nombres d'heures plus conséquentes.

Enfants de moins de 13 ans avec un accueil extra-familial, selon le mode de garde et le nombre d'heures de garde par semaine, en 2018 G7

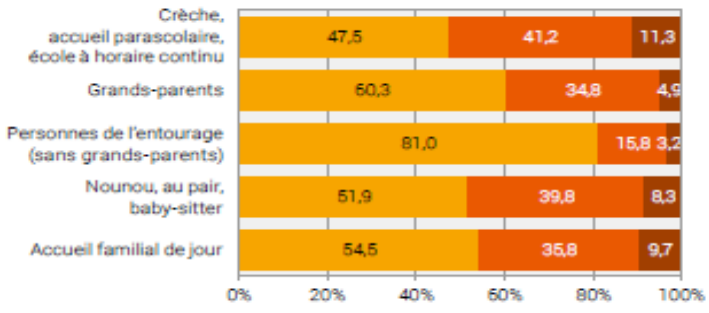

Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG) © OFS 2020

[1] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/accueil-extra-familial-enfants.assetdetail.12867118.html

Pour quel coût ?

En moyenne, les parents dépensent CHF 619.- par mois pour la garde de leurs enfants.

Pour quel type de famille ?

Les familles monoparentales recourent d'avantage à des accueils institutionnels que les familles vivant en couple (77% contre 62%), qui sollicitent d'avantage les grands-parents. Les familles avec plus d'un enfant de moins de 13 ans recourent plus à des solutions de garde institutionnelle, tout comme les familles romandes. Ainsi, 20.2% des familles suisses alémaniques utilisent uniquement une garde institutionnelle contre 30.9 % des familles romandes. De même, 31.4% des familles suisses alémaniques n'utilisent que des solutions de garde non institutionnelle contre 18.8% des familles romandes Ces éléments sont significatifs d'une différence d'offres entre les régions alémaniques et latines[2]. De même, la recherche met en exergue une différence importante dans les pratiques entre les villes et les campagnes, comme le montre le schéma ci-contre.

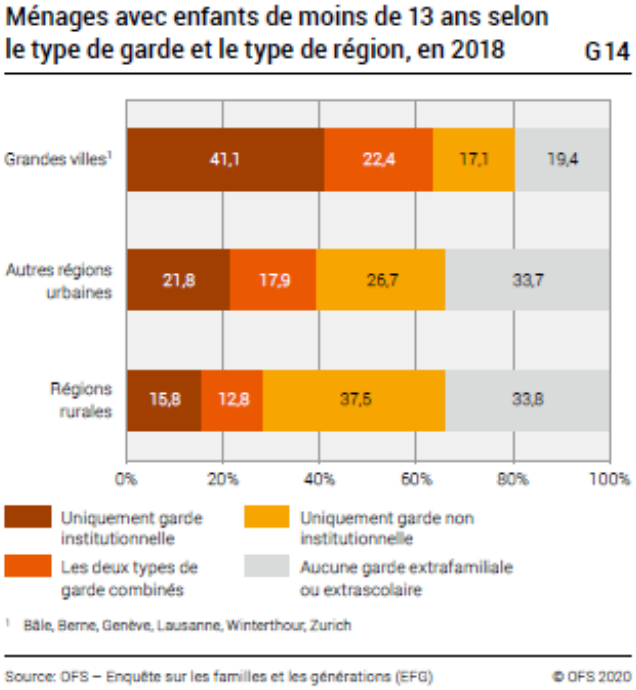

Nombre de places suffisant ?

L'OFS mentionne avoir demandé aux parents « s'il subsistait pour eux des besoins de prise en charge institutionnelle non couverts. Pour presque 11% des enfants déjà pris en charge selon un mode de garde de type institutionnel, un tel besoin existait au moment de l'enquête. La principale raison invoquée pour cette lacune était d'ordre financier, moins souvent l'absence d'offres correspondantes.

Pour quel degré de satisfaction ?

L'accueil des enfants par des professionnels est de qualité, 87% des parents sont satisfaits ou très satisfaits de la garde institutionnelle qu'ils ont.

[2] Ob cit. page 9.

Pour 7% des enfants non pris en charge selon un type de garde institutionnelle en 2018, les parents faisaient état d'un besoin en ce sens, non satisfait au moment de l'enquête. Eux aussi faisaient le plus souvent état de motifs d'ordre financier pour expliquer cette lacune. »[3]

La loi fédérale de 2003 sur les aides financières à l'accueil extrafamiliale pour enfants a permis que l'offre soit étoffée ces dernières années en Suisse. Son objectif était d''encourager la création de places de garde extrafamiliale afin de favoriser la conciliation entre vie professionnelle et privée. L'OFAS a publié un état de situation au 31 janvier 2020 qui met en exergue qu'en 17 ans, « la Confédération a soutenu avec un montant de 393 millions de francs la création de près de 63'000 nouvelles places d'accueil […], [dont] 36'567 en structure d'accueil collectif de jour. » [1]. En ce qui concerne le canton de Fribourg, 131 demandes ont été acceptées, correspondant à 854 nouvelles places en accueil collectif de jour et 999 nouvelles places en accueil parascolaire, pour un total de 1'853 places[1].

Quelle est la situation du canton de Fribourg ?

En ce qui concerne le canton de Fribourg, la recherche de l'OFS met en exergue le fait que la part des ménages avec enfants de moins de 13 ans ayant **recours au moins une fois par semaine à un accueil extrafamilial était inférieure à la moyenne suisse**, Fribourg se situant en dessous de la barre des 60% contre une moyenne suisse de 68.1%, se retrouvant ainsi en queue de peloton au niveau national avec le canton de Saint-Gall.

Ménages ayant recours à un accueil extrafamilial des enfants selon le type de garde, en 2018 G

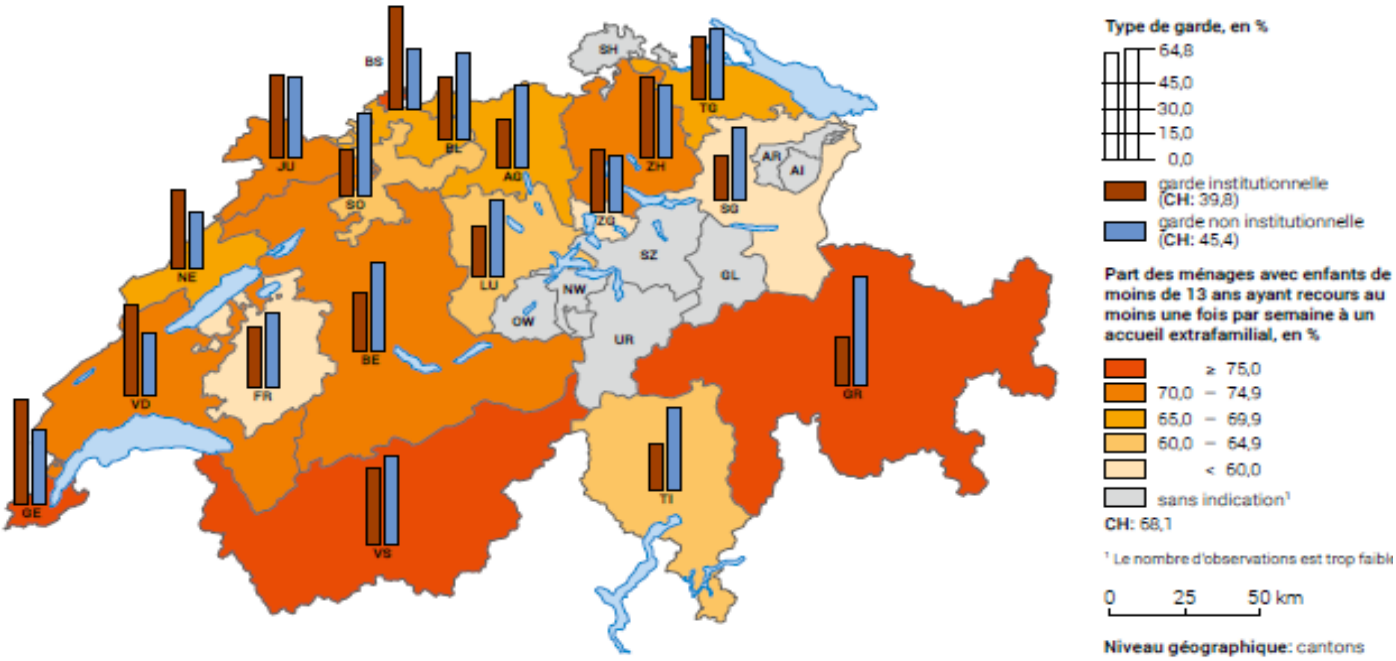

Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG)

© OFS

[3] Ob cit. page 7

En ce qui concerne **la part des dépenses publiques pour l'accueil de jour par rapport aux dépenses totales d'éducation des cantons et de leurs communes de 2008 à 2017** (en %), nous pouvons constater que le canton de Fribourg avec ses 0.9% se situait bien en dessous de la moyenne Suisse qui était de 1.6% en 2017 et se trouvait en avant dernière position au niveau romand depuis 2011.

En effet, depuis 2008, ce pourcentage a triplé pour le canton de Fribourg alors qu'il a été multiplié par 12 en Valais et par 7 à Neuchâtel.

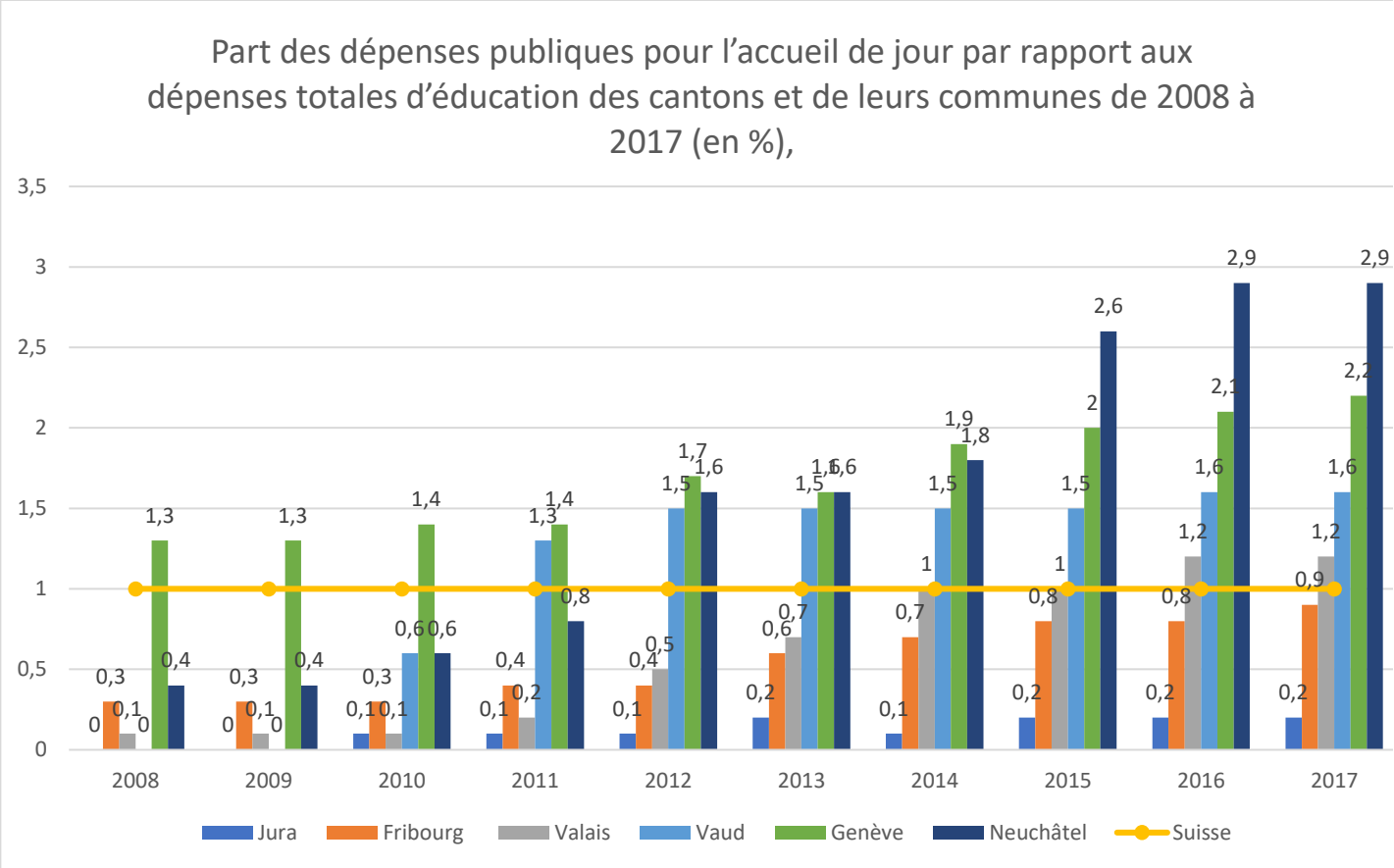

Sources : recherches de l'OFS4, mis sous forme de tableau par la FCGF

[4] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/accueil-extra-familial-enfants.assetdetail.12867118.html, p. 16

Evolution du nombre de places depuis 2015 dans le canton

Ce constat est corroboré par le fait qu'au niveau cantonal, le nombre de places a été multiplié par 1.33 ces 5 dernières années. Ainsi, nous pouvons constater une augmentation du nombre de places dans l'ensemble des districts. Les différences régionales restent néanmoins fortes, le nombre de places dans la Broye ayant doublé alors que dans la Glâne pour la même période, le taux est presque resté stable.

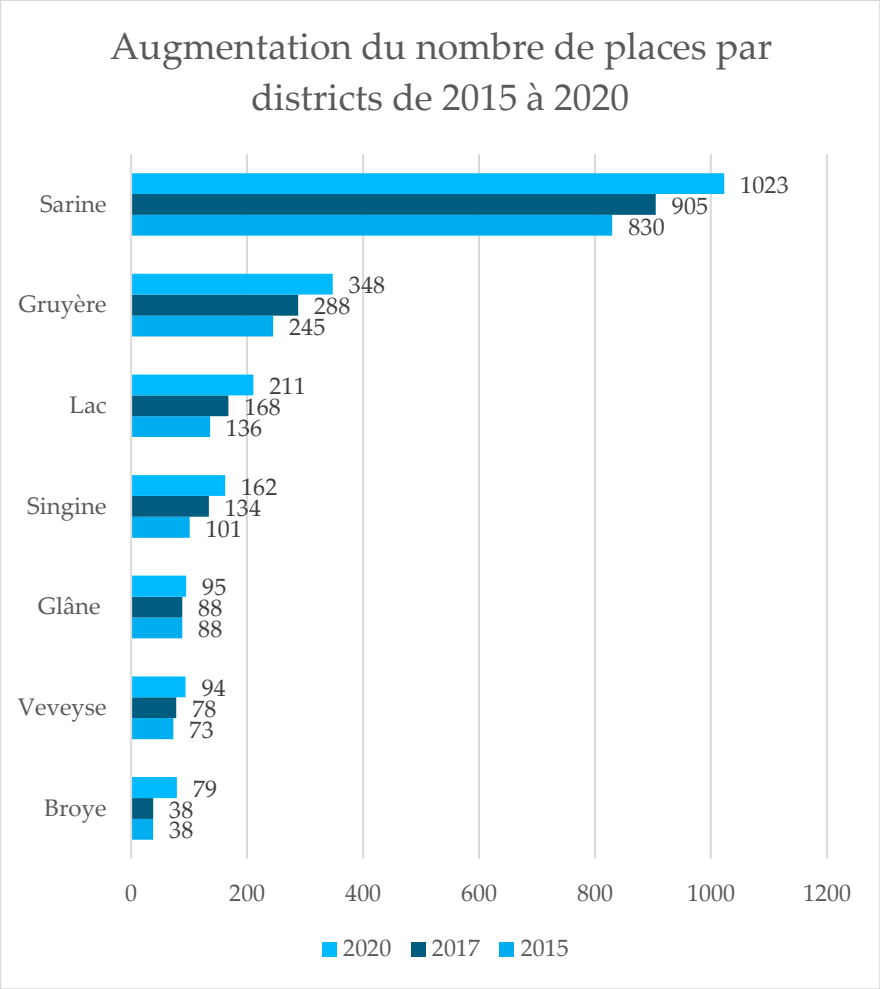

Sources : Données du service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) du canton de Fribourg, graphique de la FCGF

En ce qui concerne le **taux d'équipement**, à savoir le nombre de places pour 100 enfants âgés de 0 à 4 ans nous constatons (voir le graphique en page suivante) de grandes différences entre le nombre de places offertes par districts, passant de 3.44 places pour 100 enfants dans la Broye contre 10.55 pour 100 enfants en Gruyère et 17.18 en Sarine. Cela met en exergue une inégalité d'accès aux solutions de garde dans le canton qui est renforcé par le fait que les subventions soient communales.

Ainsi, si un parent vit dans la Broye et travaille en Sarine, il n'a pas l'opportunité de placer son enfant dans une crèche de la Sarine s'il souhaite toucher les subventions, alors même que son district de domicile a le taux d'équipement le plus bas du canton.

Ainsi, la FCGF plaide pour une politique d'accueil de l'enfance plus centralisée et coordonnée, afin de permettre une meilleure cohérence cantonale et assurer une égalité des chances et une égalité d'accès aux prestations à l'ensemble de la population.

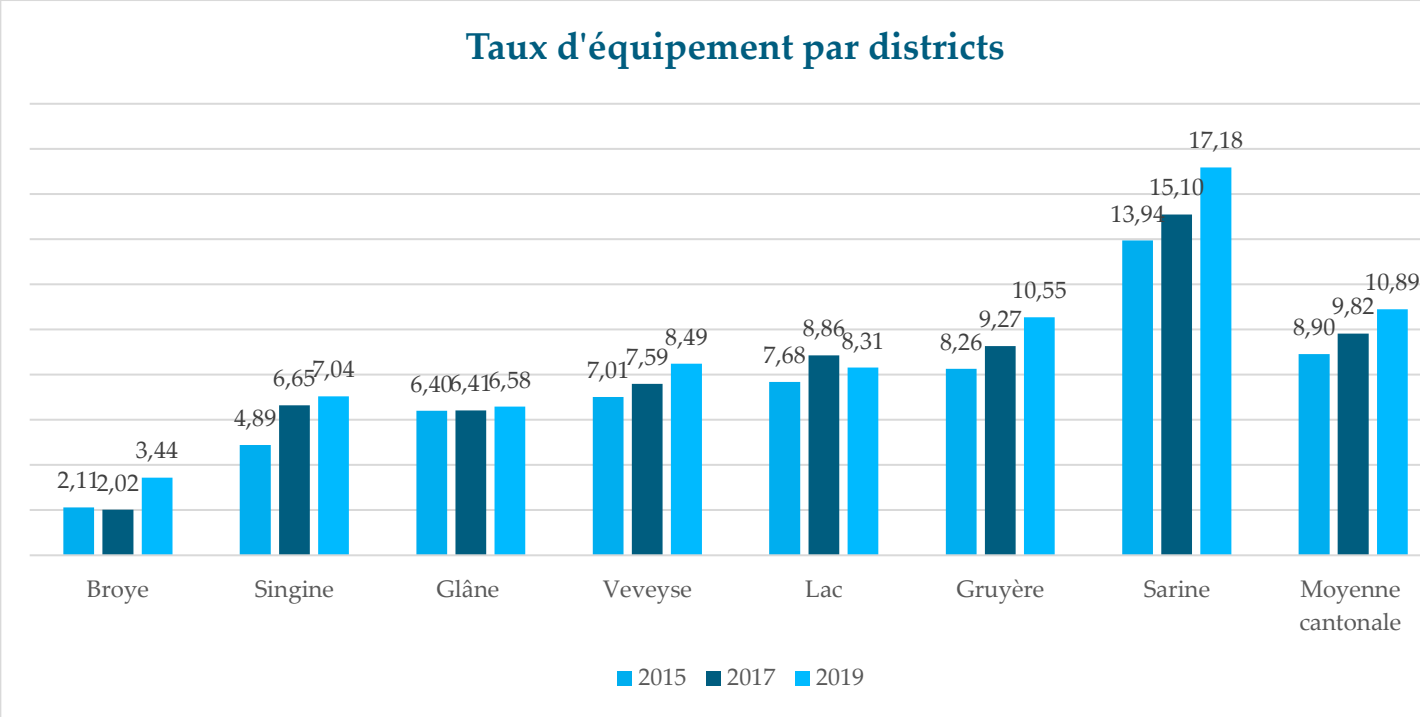

Sources : Données FCGF,SEJ etOffice statistiques- Graphique établi par la FCGF

Engagement des dépenses communales pour la petite enfance

Les dépenses des communes pour l'accueil de la petite enfance (crèches, accueil familial, ateliers jeux et maternelles) stagnent depuis 2015, malgré une augmentation constante de la population.

Sur CHF 100.- dépensés par les communes, CHF 1.05 étaient consacrés à l'accueil de la petite enfance en 2018. Cette moyenne cantonale est presque identique depuis 2012, alors que **les différences entre districts peuvent aller du simple au petit quadruple**. Ainsi, la Gruyère engage 0.57% de ses charges nettes, alors que la Sarine y consacre 1.98%.

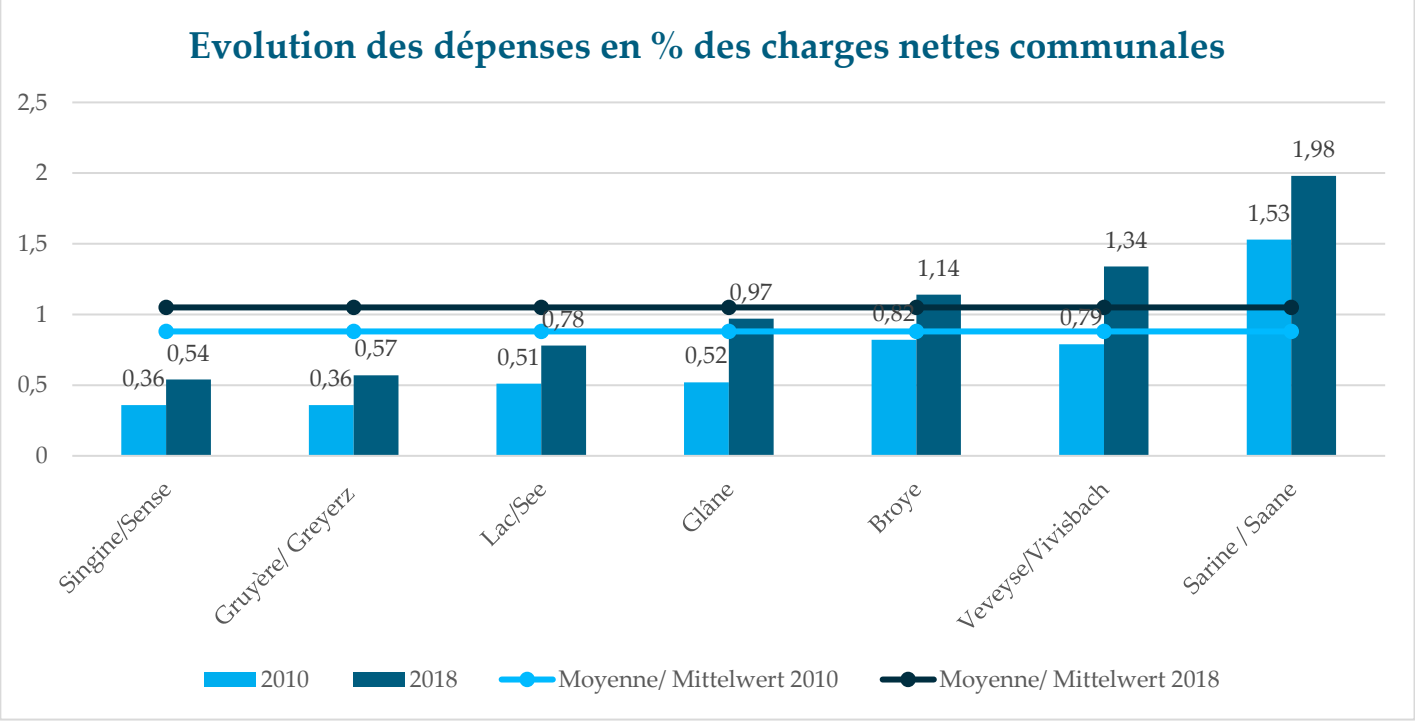

Sources : Données du Service des communes du canton de Fribourg, graphique de la FCGF

Ainsi, la Singine est désormais la lanterne rouge des districts, suivie de près par la Gruyère alors que le SEJ a enregistré respectivement 61 et 103 places de plus dans les crèches de ces districts entre 2015 et 2020. Une hypothèse quant à cette situation est le transfert sur les parents d'une part plus élevée des coûts. Cela est particulièrement vrai pour la Gruyère dont le taux d'équipement correspond à la moyenne cantonale alors que le % des dépenses des charges nettes communales est près de deux fois inférieure à la moyenne cantonale.
Au contraire, la Glâne est le seul district à avoir pratiquement doublé ses dépenses ces 8 dernières années alors que le nombre de places est resté relativement stable. Ainsi, il est fort probable que la part des parents y soit plus faible.

50 francs par habitant en moyenne en 2018.

Si l'on compare les dépenses des communes en francs/habitant, le constat reste relativement semblable, la Gruyère étant un peu mieux placée que la Singine, mais l'écart est faible avec respectivement CHF 29.- contre CHF 23.-/hab. C'est plus de quatre fois moins qu'en Sarine.

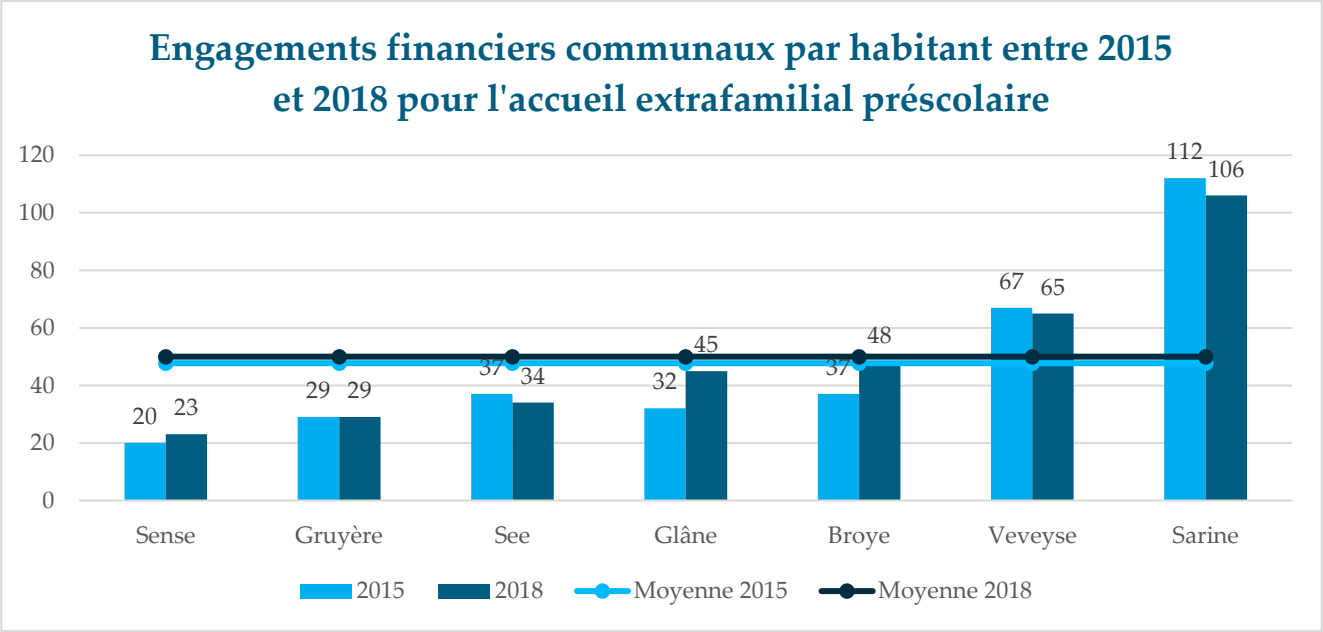

Sources : Données du Service des communes du canton de Fribourg, graphique de la FCGF

Ainsi, les engagements financiers communaux pour l'accueil extrafamilial préscolaire par habitant sont passés en moyenne, de CHF 48.- en 2015 à CHF 50.- en 2018. De plus, nous pouvons constater que les différences régionales sont toujours aussi marquées, impliquant une inégalité d'accès aux prestations pour les citoyens selon les régions.

Investir dans l'accueil de l'enfance est rentable

L'accueil de la petite enfance est encore trop souvent vu comme un centre de coup. Pourtant, déjà en 2010, Ernst Fehr, professeur à l'Université de Zürich, évaluait qu'en Suisse, **chaque franc investi dans des prestations destinées à la petite enfance rapportait entre 2 et 7 francs**[5].

En mai 2020 la Jacobs Foundation éditait un rapport qui rappelait que « pour chaque poste d'accueil supplémentaire créé, le volume de travail chez les parents augmente de 46%. […] Sur le plan économique, cela correspond à une extension de l'offre de travail augmentant le niveau de production, ce qui renforce ainsi la croissance de l'économie suisse. […] Cette hausse de capital humain se répercute en hausse de salaire de 2.4% par année supplémentaire de plein emploi. Sur le plan économique, des salaires pus élevés impliquent

une productivité plus élevée. De ce fait, le produit intérieur brut (PIB), ainsi que la prospérité, mais aussi la compétitivité (internationale) de l'économie augmentent. […] Avec les compétences et capacités acquises grâce à l'«éducation et accueil des jeunes enfants» (EAJE), la réussite scolaire peut être favorisée, et les enfants entrent plus tard sur le marché du travail avec un niveau d'éducation plus élevé et des perspectives d'emploi plus favorables. […] Cela a des conséquences sur les perspectives de revenus : le salaire attendu moyen est d'environ 4% plus élevé. […] Du fait de changements de comportement individuels associés à la formation, à l'accueil et à l'éducation de la petite enfance, la prévalence de différentes maladies change, tout comme la probabilité d'un comportement déviant et socialement indésirable[6]».

L'objectif de cette recherche était de faire des simulations afin d'évaluer l'impact qu'aurait un investissement supplémentaire dans la petite enfance. Il en ressort que : « le programme

---

[5] Fehr, E. (2010). Die Ökonomie und Biologie kognitiver und nichtkognitiver Fähigkeiten. Referat. Universität Zürich

[6] https://jacobsfoundation.org/app/uploads/2020/09/BAK_Politik_Fru%CC%88he_Kindheit_Mai_2020_Ex-Sum_FR.pdf, pp. 3-4.

d'investissement pour les offres dans le domaine de la petite enfance a un effet positif sur le produit intérieur brut (PIB) suisse. Cela vaut notamment compte tenu des coûts pour cet investissement. À long terme, lorsque tous les effets sont effectifs et qu'un nouvel équilibre est atteint dans l'économie, le PIB de la Suisse, en tenant compte du financement du déficit, est d'environ 0,48% plus élevé que sans le programme d'investissement. Ceci correspond – exprimé dans les valeurs d'aujourd'hui – à environ 3,25 milliards de francs. Le rendement net économique de l'investissement supplémentaire dans la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance est ainsi positif. Ce nouvel état d'équilibre ne sera cependant atteint qu'à très long terme, après environ 80 ans »[7].

En février, La Liberté mettait en exergue le fait que le revenu cantonal et le PIB par habitant du canton étaient parmi les plus bas du pays. Les éléments explicatifs mis en avant étaient d'ordres économiques, structurels et politiques, mais ne mentionnaient aucunement l'accès à des solutions de garde. Néanmoins, au vu du prix et de la disponibilité des places dans l'accueil préscolaire, il nous semblerait pertinent de mener un questionnement plus large à ce sujet au niveau cantonal en se rappelant que l'investissement dans la petite enfance est rentable.

En effet, l'épidémie de COVID 19 a démontré l'importance systémique de l'accueil préscolaire. De plus, **afin de favoriser l'employabilité des parents, il est nécessaire d'avoir un nombre de places d'accueil adapté aux besoins de la population à un coût accessible.** C'est le seul moyen pour que l'accueil extrafamilial permette de concilier vie professionnelle et familiale dans des conditions acceptables.

La FCGF s'est fortement investie ces derniers mois afin de permettre un rapprochement des acteurs du domaine de l'enfance (lire « les actualités de la FCGF »). Elle espère que ce nouvel élan permettra une meilleure visibilité et reconnaissance des besoins de la petite enfance fribourgeoise et une défense de ses intérêts et besoins efficace et proactive au niveau cantonal et politique.

Elle tient néanmoins à rappeler l'importance systémique de l'accueil préscolaire et la nécessité d'investir et de consolider cette politique publique afin de dynamiser l'économie fribourgeoise.

[7] Ob cit, p.5

Les actualités de la FCGF

L'assemblée générale de la FCGF

Au vu de la situation sanitaire, la FCGF a décidé de reporter son assemblée générale au 17 juin. Elle se déroulera à la salle du Quadrant, rue St-Nicolas-de-Flüe à 19 heures. Nous nous réjouissons d'y accueillir nos membres.

La création de cafés rencontre et de conférences

Lors de la rencontre des membres, il est apparu que beaucoup d'entre eux souhaitaient la création de cafés rencontre et de conférences, afin d'échanger sur des thèmes spécifiques. La FCGF a mis en place des rencontres par vidéo conférence en 2021 et prépare un calendrier de rencontres pour 2022 qui sera publié dans le bulletin de décembre.

Recherche conjointe OrTra Santé-Social - FCGF sur les stagiaires ASE

La FCGF a lancé une recherche conjointe avec l'OrTra Santé-social Fribourg afin de mieux connaitre la situation des stagiaires ASE. La recherche porte sur les stagiaires en crèches et dans les accueils extrascolaires. Pour ce faire, elle a pu compter sur le précieux soutien de sa stagiaire universitaire, Alix Bisenz, qui a pris ses fonctions au mois d'avril. Grâce à son travail, un questionnaire a été élaboré et transmis à l'ensemble des crèches du canton ainsi qu'à tous les membres de la Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires (FFAES). Les résultats sont en cours de traitement et nous vous transmettrons la synthèse de notre recherche dans le bulletin de décembre.

Les formations à venir de la FCGF

Douleurs dorsales et ergonomie au travail
Le 29 juin 2021*, Erg'OH conseil, Olivier Girard, de 18 heures 30 à 21 heures, Romont*

Urgences pédiatriques - Reconnaître et évaluer la gravité de certains traumatismes, *Sanaxis, de 8 heures à midi, Fribourg*
En allemand, le samedi 26 juin
En français, le samedi 4 septembre

Urgences pédiatriques - Réanimation BLS adaptée aux besoins de la pédiatrie, *Sanaxis, de 8 heures à midi, Fribourg*
En allemand : le samedi 2 octobre et le samedi 27 novembre
En français : le samedi 12 juin et le samedi 9octobre

Intimité, émotions et sexualité du jeune enfant, *Association pour l'éducation familiale, Fribourg - de 19 à 21 heures*
En français : le jeudi 10 juin et le mardi 6 juillet
En allemand : le mardi 11 mai

Comment gérer son propre ressenti face aux émotions des enfants?
Le 9 novembre 2021 - *Evelyne Papaux, de 19 à 21 heures, Fribourg*

Colère, agressivité, violence : quelle distinction et quelles actions éducatives ?
Le 13 septembre 2021 - *Evelyne Papaux, de 19 à 21 heures, Fribourg*

Pour éduquer un enfant, il faut tout un village : la co-éducation donne de la force
Association pour l'éducation familiale, Fribourg - de 19 à 21 heures
En français : le jeudi 27 mai
En allemand : le jeudi 30 septembre et le jeudi 4 novembre

Et si on jouait avec une pomme ?
Association pour l'éducation familiale, Fribourg, de 19 à 21 heures
En français : le jeudi 24 juin
En allemand : le jeudi 25 novembre

Cours en communication gestuelle associée à la parole
« Signons ensemble », Madame Juliane Ricchetti Pittet, Fribourg, de 18heures 30 à 21 heures 30
Module 1 le mercredi 6 octobre
Module 2 le 17 juin
Module 3 le 15 novembre

Tous **les détails et descriptifs** des formations sont disponibles sous :
https://www.crechesfribourg.ch/fr/formations/catalogue-de-formations-fcgf

Les inscriptions se font par courriel à formationcontinue@crechesfribourg.ch

Alliance Fribourgeoise des acteurs de l'enfance (AFAE)

Initiée par l'ensemble des acteurs du domaine de l'enfance en été 2020, cette volonté de rapprochement s'est poursuivie toute l'année. Les différentes rencontres, riches et constructives, ont permis la création de statuts, d'objectifs stratégiques et d'un document permettant la recherche de fonds

L'alliance se propose de réunir toutes les associations fribourgeoises actuellement fondées autour des intérêts de l'accueil de l'enfance de 0 à 12 ans, afin de défendre leurs intérêts communs. Elle se donne pour buts de promouvoir et développer un accueil de l'enfance de qualité dans le canton de Fribourg. Une assemblée constituante est prévue en novembre afin de lancer officiellement l'Alliance Fribourgeoise des Acteurs de l'Enfance. La FCGF, très investie dans le projet, se réjouit de cette nouvelle collaboration qui permettra une meilleure visibilité du domaine de la petite enfance et une meilleure défense de ses intérêts et besoins.

Congé maternité de Marie Girard, secrétaire générale de la FCGF

Marie Girard, secrétaire générale de la FCGF sera en congé maternité dès le mois de septembre. Nous sommes heureux de vous informer que son remplacement sera assuré par Alix Bisenz. Pour la contacter, vous pouvez utiliser les canaux habituels (info@crechesfribourg.ch : 078.862.08.28)

Les actualités de la petite enfance

Au niveau cantonal

Au mois de février le Grand Conseil a accepté un postulat de la libérale-radicale Antoinette de Weck et de la socialiste Julia Senti demandant au Conseil d'Etat d'étudier d'autres voies de subventionnement des structures d'accueil extrafamilial. Le postulat met en exergue un manque de place de garde dans le canton de Fribourg. Le Conseil d'État a maintenant un an pour rédiger un rapport faisant un état de la situation actuelle et proposant des pistes

Au niveau national

La Confédération a décidé que les institutions d'accueil extra-familial pour enfants gérées par les pouvoirs publics seront rétroactivement indemnisées par les cantons pour les pertes financières subies durant la période s'étendant du 17 mars 2020 au 17 juin 2020, de manière analogue aux institutions privées.

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du conseil national a déposé une initiative parlementaire le 18 février 2021. Le texte demande que le programme d'impulsion visant à soutenir la création de places d'accueil extrafamilial, actuellement à durée limitée, soit remplacé par un soutien durable visant à rembourser une grande partie des contributions versées par les parents et à améliorer l'éducation de la petite enfance.

Enfin, un rapport du Conseil fédéral sur la petite enfance en Suisse a été publié. Malgré les lacunes identifiées, les conclusions ne relèvent pas « la nécessité d'élargir nettement les activités au niveau fédéral» [8].

Le mot du comité de la FCGF

Ces derniers mois ont été intenses pour les professionnels de la petite enfance.

Le COVID et les normes sanitaires les ont obligés à modifier leurs pratiques, souvent dans des délais très courts. Ces éléments ont eu un impact direct sur leurs liens avec les parents tout comme les activités possibles avec les enfants.

Tous ont fait preuve d'investissement, de créativité, d'adaptabilité et de professionnalisme, afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs parents en composant avec ces nouvelles réalités.

Le comité de la FCGF tient à féliciter les professionnels de la petite enfance et à les remercier pour leur engagement quotidien de grande qualité auprès des enfants qui leur a permis de traverser au mieux cette période si particulière.

Le comité vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

8https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/65113.pdf, (p. 57)